



Citoyens du Monde

Groupe de travail
mardi 17 janvier 2012 (9 h 00 – 20 h 00).

Compte-rendu

Ont participé : Daniel Durand, Laurent Son, Elisabeth Barbay, Stevens Chellum, Henry Perez, Marie-Françoise Lamperti, Louis Gohin.

Avec le passage de trois personnes venues retirer leurs cartes de Citoyen du Monde.

Administration

Différentes questions pratiques ont été abordées : édition de cartes d'identité, paiements, informations, etc.. La comptabilité du Centre International pour l'année 2011 est en cours de reconstitution grâce au travail de Henry Perez.

Animations

Laurent Son présente l'association « **Alternat – les péniches pour la paix** » Deux péniches sont ouvertes au public

- **Alternat**, - salle de spectacle
- **Bali**, péniche d'accueil de 120 places : bateau logement – accueil de groupes.

Ces deux péniches pourraient être déclarées « Territoires citoyens du monde ». Décision en cours au niveau de l'association. Des contacts sont pris actuellement avec toutes les municipalités bordant les voies navigables d'Île de France pour des expositions et des animations sur le thème de la paix.

Elisabeth Barbay, venue au nom de différentes associations d'éducation à la paix ou espérantistes est intéressée par ces espaces pour un événement qui aura lieu le samedi 12 mai. A suivre.

Authentifiant Citoyen Protégé

Daniel Durand propose au groupe de travail de rendre disponible pour fin mai début juin une présentation simple compréhensible par un public « non-averti ». L'exemple pris pourrait être la ville de Cussac où l'expérimentation du système est en projet.

Assemblée des Citoyens du Monde

Un événement médiatique est en préparation pour avoir lieu à Liège les 16 et 17 juin. Laurent Son et Marie-Françoise Lamperti font partie de l'équipe de préparation.

Un transport groupé (9 personnes) pourra être organisé depuis Paris le vendredi 15 juin après midi. Retour en soirée du dimanche 17 juin Les précisions seront données en temps voulu.

Associations Citoyennes du Monde

Elisabeth Barbay présente l'association « Les amis de Wangari Maathai » récemment créée par un groupe comportant 4 citoyens du monde. Cette association souhaite se déclarer comme « citoyenne du monde ». La Charte de Mulhouse lui est proposée. Cette charte a été signée par plus de 105 associations depuis 2004.

Élections au Congrès des Peuples et au Registre

A la demande des participants, Daniel Durand énonce les prochaines étapes électorales au Registre et au Congrès des Peuples

- Le **Centre International** gèrera toutes les parties légales du Registre : responsabilité foncière du local, banques, assurances, contrats avec La Poste, etc... Un bureau essentiellement parisien sera mis en place lors d'une réunion prévue le 3 mars, et déclaré à la Préfecture de Police de Paris.

- **Conseil d'Administration Fédéral du Registre** : Suite à l'annulation des élections de 2010 (voir le compte-rendu), le Conseil est provisoirement administré en collégialité (réunions à Lomé et Ungersheim et un vote par correspondance). Daniel Durand présente un projet d'élections par correspondance pour qu'il soit amendé et précisé. (Voir page [cdm/odj.htm](#)). Ces élections auront lieu au mois de mars 2012.
- Le **Bureau Fédéral du Registre** devrait être mis en place lors de l'une des prochaines réunions (Katana ? Eben-Emaël ?)
- **Congrès des Peuples** : l'appel à candidatures sera lancé le 21 décembre 2012. L'annonce des candidatures reçues sera faite dès le 20 mars 2013. L'envoi des documents électoraux est prévisible pour le 21 juin 2013. Le dépouillement devant avoir lieu le 21 septembre 2013. L'élection du Comité exécutif pourrait avoir lieu par correspondance. Auparavant, le Conseil des Sages ou la Commission de Contrôle des Élections seront appelés à statuer sur différents problèmes internes et techniques.

Le groupe de travail suggère que la session de 2013 soit organisée en Inde (Lucknow ?)

Programme du Congrès des Peuples

Les années 2013-2016 seront essentiellement marquées par la **révision décennale de la Charte des Nations Unies**, puisque M. Ban Ki Moon s'y est engagé.

On peut s'attendre à la mise en place, courant 2013 d'un « conseil » chargé de collecter l'ensemble des révisions, réformes ou amendements proposés. Pour que les propositions du Congrès des Peuples soient prêtes en temps voulu, il faut qu'elles soient travaillées en 2012. Il faut aussi que le Congrès des Peuples puisse être entendu.

- On sait déjà que les Fédéralistes Mondiaux présenteront le projet d'une Assemblée Parlementaire des Nations Unies (APNU).
- Lors de la session de Brasilia (mai 2009) Rob Wheeler avait pris l'engagement d'inscrire le Congrès des Peuples à la CONGO de l'ECOSOC. Pas de nouvelles depuis. Il faut donc relancer Rob Wheeler à ce sujet.
- A défaut de cette inscription en nom propre, un partenariat peut être développé avec AWC. (Association of World Citizens)
- Les souhaits exprimés et les déclarations de Liège pourront être collectés avec ceux issus des séminaires de Katana (avril 2012 et de Conakri (octobre 2012) du mouvement des « indignés » ou « Démocratie Réelle Maintenant ».
- Une campagne sera lancée auprès des Citoyens du Monde, avec cette seule question : « Si vous vouliez un changement à l'ONU, quel serait-il ? ». Un débat en forum libre pourrait approfondir les idées exprimées.
- Une synthèse pourra être produite aboutissant à une déclaration officielle du Congrès des Peuples faite lors d'une conférence de presse (cf. l'expérience de l'ASCOP le 4 septembre 2008 ...[ascop/pr11-fr.htm](#))
- Un document didactique pourra être produit s'inspirant d'un document préparé par la branche française de l'UNICEF.

Quelques pistes sont alors dégagées en faisant lecture des articles 1 et 2 de la Charte des Nations Unies, et notamment la question du droit d'ingérence humanitaire.

La séance est levée à 20 h 00